

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé  
au  
Moniteur  
belge**\*20083812\*****9 JUL 2020****Greffe**N° d'entreprise : **0407 676 053****Nom**(en entier) : **POST HOTEL**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **En Hurbise 160 - 4040 HERSTAL****Objet de l'acte : Extrait de la réunion de l'Assemblée statutaire du 12/06/2019 et du procès-verbal d'Assemblée générale extraordinaire du 6/3/2020- NOMINATION-DEMISSION**

L'assemblée décide à l'unanimité de reconduire les mandats de deux administrateurs, à savoir, Monsieur CARRILLO BENITEZ Jose-Luis et Madame CARRILLO SZYMANSKA Carolina pour une durée de 6 ans.

Madame Beatriz SAINZ BLOMEIR n'exerce plus la fonction de directrice générale du POST HOTEL depuis le 2/03/2020.

La délégation journalière dont elle disposait lui a donc été supprimée depuis cette date.

A l'unanimité, l'assemblée pourvoit à son remplacement et acte la nomination de Madame Jacqueline ROYEN en tant que directrice générale, déléguée à la gestion journalière du POST HOTEL avec effet au 3 mars 2020 et pour une durée indéterminée, du moins tant qu'elle occupe la fonction de directrice générale. La gestion journalière comprend toutes les tâches qui découlent de la direction générale, dont les affaires courantes et l'exécution des décisions prises par le Conseil d'Administration. Il ne s'agit pas d'un mandat d'administrateur.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/07/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).